

Règlement d'Ordre Intérieur : Touki Villers

1. Pouvoir organisateur

Animagique ASBL - Place du Sablon 5 - 5030 Sauvenière
info@animagique.be - www.animagique.be - Hervé Gilbert - 0475/41.70.24

2. Les prix et la garderie

En aucun cas, le prix demandé ne peut être un frein à la participation d'un enfant à la plaine. Le comité, par l'entremise de son coordinateur, prend les dispositions nécessaires à la participation de tous aux activités. N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté. Les organismes de mutuelle remboursent tout ou une partie de la participation aux frais. Renseignez-vous auprès du bureau local de votre mutuelle pour connaître les modalités de remboursement. Une attestation fiscale vous sera également délivrée. Le prix inclut : l'encadrement et la participation aux activités ordinaires, les assurances.

3. Désistement et annulation

Tout désistement 15 jours avant son premier jour de plaine fera l'objet d'un remboursement possible. Sinon, un certificat médical sera exigé pour le remboursement.

4. Assurance

Les plaines et les Touki's sont couvertes par l'assurance Cover d'Animagique dont la police de contrat est la suivante : C11160957900B.

Cette assurance prend en charge :

- La responsabilité Civile générale (R.C.)
- La responsabilité Civile Individuelle et volontaire
- La Protection Juridique (P.J.)
- L'Assurance Accidents Corporels (A.C.)

5. Droit à l'image

Merci de compléter ce talon si vous ne souhaitez pas que vos enfants apparaissent sur nos réseaux sociaux. Attention, usage non-commercial. Le but est simplement de vous donner des nouvelles journalières des enfants.

Je soussigné(e) _____ n'autorise pas, à ce que mon fils/ma fille (biffer la mention inutile) apparaisse sur des photos des réseaux sociaux du Stage Touki Villers et l'ASBL Animagique.

Date :

Signature :